



*Dépêche 05/ 003*

### **Préavis de grève concernant l'aéromaritime**

Les organisations syndicales CFDT – CGT – FO – Solidaires et UNSA, réunies ce jour en intersyndicale, au siège de la CFDT, ont déposé le préavis de grève suivant concernant les personnels aéromaritimes :

Monsieur le directeur général  
des douanes et droits indirects  
23 bis, rue de l'Université  
75007 Paris

Monsieur le Directeur Général,

La restructuration du dispositif aéromaritime s'annonce d'une ampleur sans précédent. Vous envisagez des suppressions d'unités à grande échelle, en dépit des résultats contentieux en forte hausse et au mépris des missions de notre administration.

Tout cela se passe dans un simulacre de concertation tant national que régional.

Les personnels s'opposent à une réorganisation mal pensée qui diminuerait la capacité opérationnelle en mer de notre administration.

Par la présente nous déposons donc, un préavis de grève, à compter du 29 janvier 2005 pour l'ensemble des personnels aéromaritimes.

Veillez agréer...

**Les syndicats :**

**CFDT – CGT – FO – Solidaires et UNSA**

Paris, le 24 janvier 2005